Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ISÈRE

DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
38515 TREPT

Vu pour être annexé à ma lettre en date de ce jour,
Grenoble, le 01 MARS 2017
Pour le Préfet, le Secrétaire général,
Pour le Secrétaire général absent,
Le Secrétaire général adjoint
Yves DAREAU

Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Sud-Est (SASE/MDD)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49

Légende

- A4 cours d'eau non domaniaux
- AC1 Monuments Historiques
- AC1 Protection Monuments Historiques R:500m
- AS1 captages
- AS1 captages: périmètre de protection immédiate
- AS1 captages: périmètre de protection rapprochée
- AS1 captages: périmètre de protection éloignée
- I3 canalisation de transport de gaz haute pression
- PM2 Site pollué
- PT3 réseau téléphonique
- Limites communales

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
29.09.86		Mise à jour après l'arrêt du POS
19.04.89		Mise à jour après la révision n°2
28.02.95		Mise à jour révision partielle n°3
29.05.01		Mise à jour après l'arrêt du POS
08.02.17		Mise à jour pour la révision du POS en PLU
	EL7	Suppression des servitudes d'alignement par délibération du Conseil Général du 28.03.2003
	PM2	Mise à jour ancien site de stockage des Etablissements Gouvernayre et Fils (Arrêté préfectoral du 30.11.2012)
	T1	Suppression de la servitude Ligne Lyon-Montalieu déclassée

CHATAGNAL
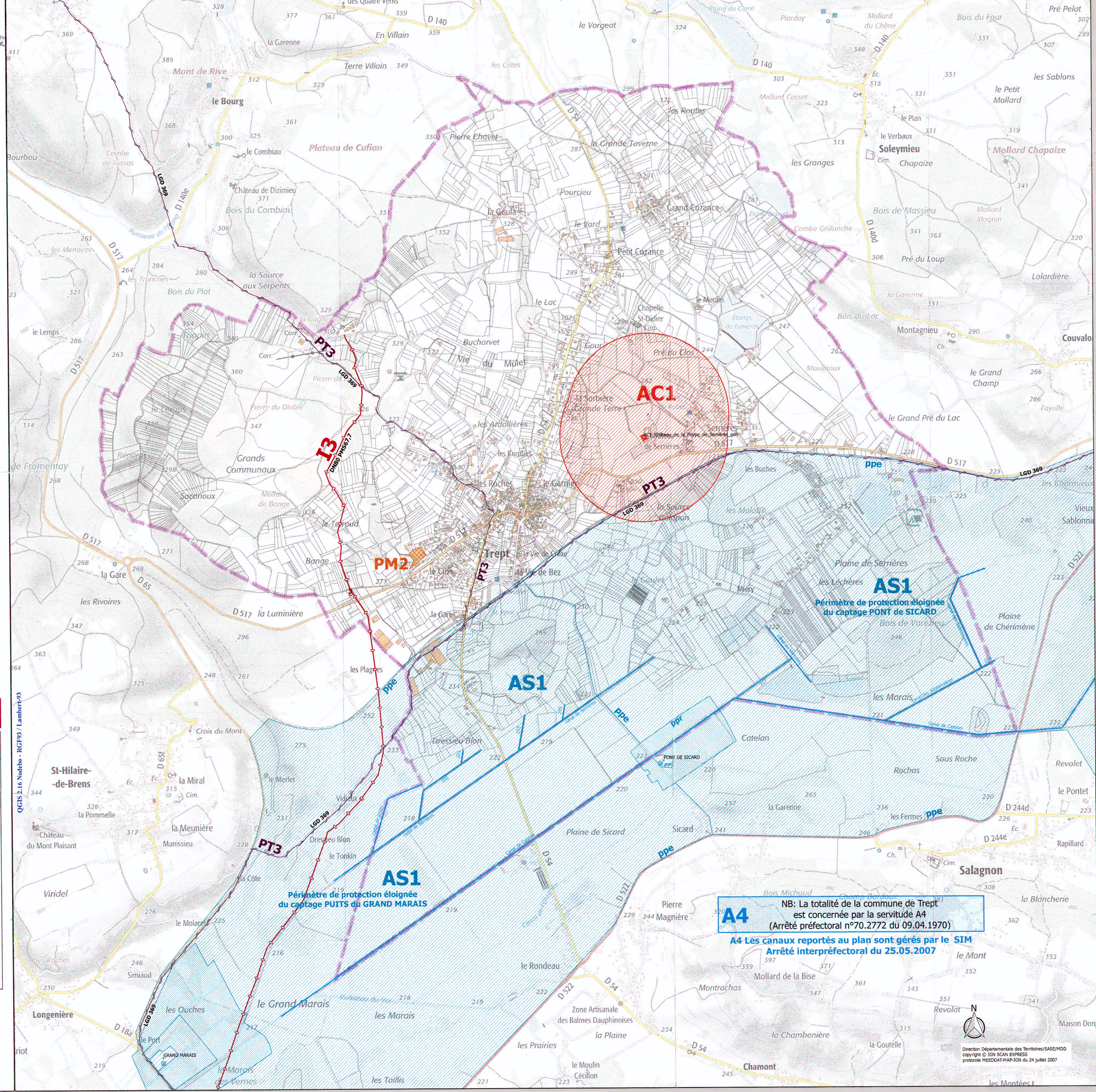
ECHELLE : 1/10.000
MODIFIE LE : 08.02.2017